

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>23.04.2024</b>
Thème	<b>Sans restriction</b>
Mot-clés	<b>Epidémies</b>
Acteurs	<b>Sans restriction</b>
Type de processus	<b>Sans restriction</b>
Date	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Benteli, Marianne  
Burgos, Elie  
Eperon, Lionel  
Porcellana, Diane  
Rohrer, Linda  
Terribilini, Serge

## Citations préféré

Benteli, Marianne; Burgos, Elie; Eperon, Lionel; Porcellana, Diane; Rohrer, Linda; Terribilini, Serge 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Epidémies, 1991 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 23.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Politique étrangère</b>	1
Relations avec d'autres Etats	1
Politique du développement	1
<b>Armée</b>	1
Armée et société	1
<b>Economie</b>	2
Agriculture	2
Production animale	2
<b>Infrastructure et environnement</b>	2
Protection de l'environnement	2
Dangers naturels	2
<b>Politique sociale</b>	2
Santé, assistance sociale, sport	2
Politique de la santé	2
Epidémies	3

## Abréviations

<b>APK-SR</b>	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
<b>BAG</b>	Bundesamt für Gesundheit
<b>APK-NR</b>	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
<b>WHO</b>	World Health Organization
<b>BLV</b>	Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen
<b>IKS</b>	Interkantonale Kontrollstelle für Heilmittel

---

<b>CPE-CE</b>	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
<b>OFSP</b>	Office fédéral de la santé publique
<b>CPE-CN</b>	Commission de politique extérieure du Conseil national
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé
<b>OSAV</b>	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
<b>OICM</b>	Office intercantonal de contrôle des médicaments

# Chronique générale

## Politique étrangère

### Relations avec d'autres Etats

MOTION  
DATE: 04.12.2007  
ELIE BURGOS

Durant l'année sous revue, les chambres ont traité deux motions relatives à la position du gouvernement vis-à-vis de la **participation de Taïwan à l'OMS**. Une première motion (04.3686), déposée en 2004 par André Reymond (udc, GE), qui demandait au Conseil fédéral de statuer que la délégation suisse soutiendra la demande d'adhésion de Taïwan à l'OMS, ou s'abstient de voter, lorsque la République de Chine déposera sa demande d'adhésion. Si le Conseil national a adopté cette motion au mois de mars, par 94 voix contre 62, le Conseil des Etats l'a toutefois rejetée au mois de juin. Il a suivi à ce titre la majorité de sa commission compétente. Il a toutefois adopté une motion apparentée de sa commission de politique extérieure, qui demandait, elle, au Conseil fédéral de se prononcer, au sein des instances de l'OMS, pour que Taïwan, indépendamment de son statut international, participe à la mise en oeuvre des missions de la politique sanitaire mondiale, en particulier en matière de prévention, de surveillance et d'échanges d'informations concernant les nouvelles maladies infectieuses. Le Conseil national s'est ensuite prononcé à son tour en faveur de cette seconde motion.<sup>1</sup>

### Politique du développement

MOTION  
DATE: 14.06.2006  
ELIE BURGOS

Les chambres ont examiné une motion de la conseillère aux Etats Madeleine Amgwerd (pdc, JU) déposée fin 2005. Cette motion demandait au Conseil fédéral de soutenir à long terme le **Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme** en augmentant sa cotisation annuelle en fonction de la part de la Suisse dans le revenu brut mondial, à savoir 50 millions de dollars américains. La motion demandait concrètement que la cotisation suisse passe de 5 à 25 millions de francs pour 2006 et qu'elle soit encore adaptée les années suivantes. Au Conseil des Etats, cette motion a été adoptée, contre l'avis du Conseil fédéral, par 13 voix contre 10. Ce dernier estimait en effet qu'une augmentation supplémentaire de la contribution de la Suisse au Fonds mondial ne devait pas se faire au détriment d'autres dépenses au titre de la coopération internationale au développement. Il a également souligné que la Confédération soutenait d'autres institutions qui combattent également ces maladies. Au Conseil national, une minorité de la commission (CPE-CN) emmenée par des membres de l'UDC et du Parti libéral, a proposé de rejeter la motion pour deux raisons principales : elle considérait, d'une part, que le fonds mondial n'était pas efficace, et, d'autre part, que la Confédération n'avait pas les moyens d'augmenter sa contribution. Ne considérant pas ces arguments, d'ailleurs vivement combattus, le plénum a finalement suivi la majorité de la commission et adopté la motion en question par 86 voix contre 75.<sup>2</sup>

## Armée

### Armée et société

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL  
DATE: 04.11.2020  
DIANE PORCELLANA

**L'armée pourra comme au printemps être mobilisée en service d'appui des hôpitaux** dans le domaine des soins de base ou le transport de patients. Jusqu'à 2'500 militaires pourront être engagés, à condition que les cantons en fassent la demande et qu'ils prouvent que les ressources – en matériel et en personnel – civiles sont épuisées. Les cantons pourront recourir à cet appui jusqu'au 31 mars 2021. L'arrêté est soumis pour approbation au Parlement. Des formations professionnelles, des militaires en service long, des formations en service et des volontaires assureront l'appui. Des formations supplémentaires seront mobilisables dans les 96 heures suivant le déclenchement de l'engagement. Les militaires engagés se verront imputer jusqu'à 38 jours de service pour cet appui.

Depuis le 27 octobre 2020, plusieurs cantons ont adressé une demande pour bénéficier du soutien de l'armée. Celles des cantons de Vaud, de Fribourg, de Berne, de Bâle-Ville et du Valais ont été approuvées. Environ 200 membres de la compagnie sanitaire 1 ont été convoqués par SMS pour un engagement en faveur du canton de Genève. En Valais, 39 soldats sanitaires de la «compagnie de volontaires du Valais» soutiennent les hôpitaux de Sion, de Martigny et de Viège.<sup>3</sup>

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL  
DATE: 02.12.2020  
DIANE PORCELLANA

A l'unanimité, le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté l'**arrêté fédéral sur le service d'appui de l'armée en faveur des services de santé civils dans le cadre des mesures destinées à lutter contre la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19**. Si les hôpitaux pourront être soutenus par 2'500 militaires jusqu'au 31 mars 2021, l'Assemblée fédérale n'autorise pas l'engagement de militaires dans les établissements médico-sociaux. Au Conseil national, la gauche aurait voulu qu'au lieu de deux cours de répétition, ce soit la totalité des jours effectués qui soit imputée.<sup>4</sup>

## Economie

### Agriculture

#### Production animale

ORDONNANCE / ARRÊTÉ FÉDÉRAL SIMPLE  
DATE: 27.08.1991  
SERGE TERRIBILINI

Tandis que, dès le début de l'année, de nouveaux cas de la maladie de la «**vache folle**» (encéphalite spongiforme bovine) ont été découverts, il a été prévu que le nombre d'animaux atteints progresse jusqu'en 1992/1993 car, le temps d'incubation étant de trois ans environ, des animaux ont probablement été alimentés par du fourrage contaminé avant 1988/1989, période où la Grande-Bretagne (pays le plus touché) a pris des mesures. Face à cette épidémie, l'Office intercantonal de contrôle des médicaments a décidé, en mars, **d'interdire la fabrication et la vente de médicaments contenant certains extraits de viande bovine**, notamment ceux provenant d'endroits particulièrement infectés par les agents pathogènes (cerveau, glandes, moelle épinière, etc.). Ces mesures préventives – une transmission de cette maladie à l'homme n'a jamais pu être démontrée – ont été désapprouvées par l'industrie pharmaceutique, mais applaudies par les organisations de protection des consommateurs.<sup>5</sup>

## Infrastructure et environnement

### Protection de l'environnement

#### Dangers naturels

ACTE ADMINISTRATIF  
DATE: 05.09.1995  
LIONEL EPERON

Dans le cadre de l'étude "Katanos", l'Office fédéral de la protection civile a dressé un **inventaire des catastrophes** pour lesquelles la Suisse doit se tenir prête. Depuis le début des années 90, la PCi s'est en effet vue assigner la tâche de protéger et de porter assistance à la population non plus seulement lors d'un éventuel conflit armé, mais également en cas de catastrophes naturelle, sociale ou technique. Il ressort de l'étude Katanos que 60% des risques encourus en Suisse sont d'origine naturelle (séismes, inondations, avalanches), 30% d'origine sociale (épidémies, migrations), et 10% d'origine technique (accidents nucléaires ou chimiques, d'avion ou de train, rupture de barrage).<sup>6</sup>

## Politique sociale

### Santé, assistance sociale, sport

#### Politique de la santé

ACTE ADMINISTRATIF  
DATE: 10.12.2005  
MARIANNE BENTELI

Ab Spätsommer, als mit den ersten Fällen in der Türkei die aus Asien kommende **Vogelgrippe** Europa erreichte, begannen auch in der Schweiz die Diskussionen über eine mögliche Übertragung des Erregers auf den Menschen und die daraus resultierenden Gefahren einer Pandemie. Obgleich die Bundesbehörden, vorab BAG und BVET, die Risiken relativierten, wurde doch damit begonnen, ein „worst-case“-Szenario auszuarbeiten. Die Behörden gaben bekannt, dass für einen Viertel der Bevölkerung bereits ein einigermaßen wirksames Gegenmittel zur Verfügung stehe; zudem werde der Bund im Ausland mittelfristig rund 200'000 Impfdosen einkaufen, um die besonders exponierte Bevölkerung (Landwirte, Medizinalpersonen) schützen zu können. (Für die Massnahmen der Landwirtschaft, siehe hier)<sup>7</sup>

## Epidémies

### MOTION

DATE: 04.12.2007  
MARIANNE BENTELI

Mit der Ausbreitung der Gefahr von Pandemien (Sars, Übertragung der Vogelgrippe auf den Menschen) wird es immer wichtiger, eine lückenlose Einbindung möglichst aller Staaten in **weltgesundheitliche Aufgaben** zu erreichen. Die aussenpolitische Kommission des Ständerates forderte den Bundesrat mit einer Motion auf, sich bei der WHO für den Einbezug Taiwans in die Prävention, die Überwachung sowie in den Informationsaustausch von neu auftretenden Infektionskrankheiten einzusetzen, ungeachtet seines internationalen Status. Da das bereits seit Längerem der von den Schweizer Behörden verfolgten Haltung in den internationalen Gremien entspricht, beantragte der Bundesrat Annahme der Motion. In beiden Kammern wurde betont, das bedeute keine Abkehr der Schweiz von der seit 1950 betriebenen „Ein-China“-Politik; hier gehe es vielmehr um eine pragmatische Handhabung eines weltweiten Gesundheitsrisikos. Der Vorstoss wurde von beiden Räten oppositionslos angenommen. (Für eine Motion, welche eine Vollmitgliedschaft Taiwans in der WHO verlangte, siehe hier)<sup>8</sup>

### DÉBAT PUBLIC

DATE: 12.06.2009  
LINDA ROHRER

Die **Schweinegrippe** sorgte im Berichtsjahr weltweit und auch in der Schweiz so gut wie das ganze Jahr über für Schlagzeilen. Anfang Mai erreichte die Grippe die Schweiz, indem ein erster Fall von Schweinegrippe im Kanton Aargau festgestellt wurde. In der Folge breitete sich die Grippe immer schneller aus, so dass am 11. Juni von der WHO eine Pandemie und damit die höchste Gefahrenstufe ausgerufen wurde.<sup>9</sup>

---

1) BO CN, 2007, p. 377 ; BO CE, 2007, p. 469 ss. ; BO CE, 2007, 469 ss. ; BO CN, 2007, p. 1797 s.

2) BO CE, 2006, p. 201 s.; BO CN, 2006, p. 928 ss.

3) Communiqué de presse du DDPS du 4.11.20; Communiqué de presse du DDPS du 6.11.20; FF, 2020, p. 8491s; NZZ, 7.11.20; AZ, 20.11.20

4) BO CE, 2020, p. 1093s; BO CN, 2020, p. 2188s

5) Presse du 8.1., 27.3.91 et 27.5.91; JdG, 9.8.91; LNN, 13.7.91; LM, 16.8.91 et 27.8.91.

6) Presse du 5.9.95

7) Presse vom 1.10., 12.10., 20.10., 22.10., 26.10., 9.12. und 10.12.05.

8) AB SR, 2007, S. 469 ff.; AB NR, 2007, S. 1797 f.

9) Presse vom 1.5.09; SGT, 12.6.09.